

Chronologie Chypre

15 mars-15 octobre 2004

23 mars : Début d'une nouvelle phase de négociations entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs qui s'ouvrent à Bürgenstock en Suisse. Rauf Denktash refuse de participer à ces négociations.

29-31 mars : Echec de la phase finale des négociations intercommunautaires, auxquelles s'étaient joints les Premiers ministres de Grèce et de Turquie. Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU présente, à la suite de cet échec son plan définitif pour un règlement global du problème de Chypre.

7 avril : Le président Papadopoulos appelle les Chypriotes à « rejeter le plan Annan, à protéger vos droits, votre dignité et votre histoire ».

15 avril : 34 pays et organisations ont promis une aide de 2 milliards d'euros pour aider les Chypriotes grecs à faire face au coût de la réunification.

19 avril : Refus de deux chaînes de la télévision chypriote d'accorder l'accès de leur antenne au commissaire européen à l'élargissement Günter Verheugen, qui voulait expliquer comment le plan Annan et l'adhésion de Chypre à l'Union européenne (UE) sont compatibles.

21 avril : La Russie oppose un veto à un projet de résolution du conseil de sécurité de l'ONU, adopté par les 14 autres membres de ce conseil, offrant des garanties de sécurité aux deux communautés de Chypre en cas de victoire du « oui » au referendum du 24 avril. La Russie voulait que ce texte soit examiné après le 24 avril, et soit plus précis sur le rôle des Casques bleus en cas d'adoption du plan Annan.

24 avril : Referendum à Chypre sur le plan de réunification proposé par Kofi Annan : victoire du « non » chez les Chypriotes grecs (75,83%) et du « oui » chez les Chypriotes turcs (64,9%).

26 avril : Le Conseil des ministres de l'UE exprime sa volonté d'aider les Chypriotes turcs en établissant avec eux des relations directes et en leur accordant une aide de 259 millions d'euros.

1^{er} mai : Chypre devient membre de l'UE.

13 mai : G.Verheugen déclare que « Chypre m'a fait des promesses et a pris des engagements clairs qu'elle ne bloquera pas l'ouverture des négociations avec la Turquie ».

13 juin : élections au Parlement européen. Les Chypriotes ont le choix entre 59 candidats pour 6 sièges à pourvoir (représentation proportionnelle avec vote préférentiel et un minimum de 5% pour participer à la répartition) :

DISY (chrétien démocrate) : 28,23% et 2 sièges

AKEL (communiste) : 27,89% et 2 sièges

DIKO (libéral) : 17,09% et 1 siège

Alarm for Europe (dissidents du DISY) : 10,80% et 1 siège

7 juillet : La Commission européenne propose de lever l'embargo commercial imposé par l'UE à la zone occupée de Chypre.

22 juillet : Rencontre à Paris de Mehmet Ali Talat « Premier ministre » de la « République turque de Chypre nord » avec la ministre déléguée aux affaires européennes, Claudie Haigneré. C'est la première rencontre, depuis 1974, d'un dirigeant de la zone occupée de Chypre avec un ministre français.

27 juillet : Le Conseil des représentants permanents (COREPER) de l'UE repousse à septembre l'examen de la proposition de la Commission d'établir des relations directes avec la zone occupée de Chypre.

12 août : Markos Kyprianaou, commissaire européen désigné par Chypre, sera chargé de la santé et de la protection des consommateurs dans la Commission, qui entrera en fonction le 1^{er} novembre 2004.

24 août : Le président Papadopoulos déclare « Nous ne voulons pas être un obstacle à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Notre politique de base est de ne pas recourir au veto ».

31 août : Le service juridique du Conseil de l'UE a donné raison à Chypre contre la Commission à propos de l'ouverture de relations commerciales avec la partie occupée : une telle ouverture doit reposer sur le Protocole du traité d'adhésion – ce qui suppose une décision à l'unanimité et par conséquent un veto possible de Nicosie – et non pas sur l'article 133 du traité, qui requiert un vote à la majorité.

7 septembre : Le président Papadopoulos propose de partager le contrôle du port de Famagouste avec les Chypriotes turcs en échange de la restitution aux Chypriotes grecs de la ville de Varosha.

22 septembre : Le COREPER ne parvient pas à un accord sur la coopération avec la zone occupée de Chypre.

12 octobre : Le COREPER reporte à plusieurs semaines ses délibérations sur les relations directes avec la zone occupée de Chypre.